



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2017-142

PUBLIÉ LE 25 OCTOBRE 2017

Sommaire

DDT 79

79-2017-10-25-002 - Arrête enveloppe Durafour 2017 (2 pages)

Page 3

DDT 79

79-2017-10-25-002

Arrête enveloppe Durafour 2017



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Secrétariat Général
Ressources Humaines
Formation

ARRETE N° 2017 - 26

Le Préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales et notamment à son article 27 ;

Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace ;

Vu le décret n° 2001-1161 du 7 décembre 2001 portant déconcentration de décisions relatives à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté n° 2015-15 du 8 juillet 2015 relatif à la liste des postes éligibles à la Direction départementale des territoires ;

Vu l'arrêté préfectoral 13 septembre 2017, portant délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des territoires des deux-sèvres en matière d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire ;

Vu l'avis du Comité Technique du 19 octobre 2017 ;

ARRETE

Article 1 : La liste des postes éligibles au titre des 6ème et 7ème tranches de l'enveloppe Durafour en cours depuis le 08/07/2015, en annexe au présent arrêté, est mise à jour à compter du 01/01/2017.

Article 2 : Le Directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Niort, le 25 octobre 2017
Le Directeur départemental,

Signé

Alain Jacobsoone

ANNEXE A L'ARRETE N° 2017 - 26

Niveau de l'emploi	Désignation de l'emploi	Service	Nombre de points attribués	Date d'ouverture du droit
A	Chef de l'unité Affaires Juridiques	Secrétaire Général	23	01/01/2017
A	Chef de la Mission Sécurité Routière Gestion de Crise	M.C.S.R.G.C.	23	01/12/2011
A	Chef de l'unité Prospective	S.P.P.H.	23	01/01/2009
A	Chef de l'unité Application du Droit des Sols	S.E.B.A.T.	23	01/01/2009
Sous Total			92	
B	Chef de l'unité Conseil de Gestion, Communication	Direction	15	01/01/2009
B	Responsable de l'unité Logistique - Affaires Financières	Secrétariat Général	15	01/01/2009
B	Chef de l'unité Sécurité, Gestion de Crise	M.C.S.R.G.C.	15	01/08/2015
B	Adjoint unité Environnement chargé de mission environnement	Eau et Environnement	15	01/01/2009
B	Chef du pôle territorial sud	S.E.B.A.T.	15	01/09/2017
B	Chargé des politiques locales de l'habitat	S.P.P.H.	15	01/12/2013
Sous Total			90	
C	Accueil courrier logistique	Secrétariat Général	10	01/10/2013
C	Gestionnaire RH, Secrétaire médico- sociale	Secrétariat Général	10	01/01/2009
Sous Total			20	
Total Général			202	